

Image not found or type unknown



Vente d'un terrain en italie

Par **sabine**, le **30/11/2009** à **21:12**

Bonjour,

Je dois vendre un terrain que je possède avec mes deux frères en ITALIE, un de mes frères ne pouvant se déplacer et il est d'accord pour me faire une procuration par contre je ne sais pas du tout quels sont les termes exacts ni comment procéder pour établir cette procuration (par notaire ? avocat ? et doit elle etre rédigée en italien? ainsi que la durée de sa validité. Je vous remercie pour toutes les information que vous pourrez me communiquer, ainsi qu'éventuellement le coût approximatif.